

Le nouveau président malien jure de combattre les rebelles

Thursday, 12 April 2012 15:26



Photo par STRINGER/Reuters

0

Like

Send

Dioncounda Traoré s'est engagé à organiser des élections au Mali et à combattre la rébellion touarègue dans le Nord en prêtant serment jeudi comme chef de l'Etat par intérim. Son investiture par la Cour suprême s'inscrit dans le cadre d'un accord de transfert du pouvoir à un régime civil négocié sous l'égide de la Cédéao avec la junte du capitaine Amadou Sanogo qui avait fomenté un coup d'Etat le 22 mars.

Elle intervient aussi alors que ce pays enclavé et déshérité du Sahel est coupé en deux depuis la récente proclamation unilatérale par les insurgés touaregs du MNLA d'un "Etat indépendant de l'Azawad".

"Je suis le président d'un pays qui aime la paix", a déclaré le nouveau chef de l'Etat, après une brève cérémonie à Bamako. "J'appelle les rebelles à mettre fin à tous leurs abus". Il a cependant ajouté : "Nous ne négocierons jamais la partition du Mali".

L'orateur, ceint de l'écharpe présidentielle sur son costume sombre, a promis de tenir "des élections libres et transparentes sur la totalité du territoire national".

"Je n'hésiterai pas à mener une guerre mortelle et implacable contre les rebelles et les preneurs d'otages qui discréditent notre pays", a-t-il assuré à propos des "katibas" d'Al Qaïda au Maghreb islamique. Aqmi retient des Occidentaux, dont plusieurs Français, dans les étendues désertiques et les massifs du Sahara malien. Dioncounda Traoré, qui occupait le poste de président de l'Assemblée nationale, hérite d'un pouvoir dont se sont emparés les putschistes du 22 mars qui justifiaient leur coup d'Etat par l'incurie des autorités face à la rébellion targuie dans le Nord.

PRÉMONITOIRE

Vingt jours après le putsch, les Touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad et des milices islamistes, dont Ansar Dine, ont pris les villes de Gao, Kidal et Tombouctou et contrôlent les trois-quarts du territoire malien.

Si de nombreux Maliens voient en Dioncounda Traoré, 70 ans, une incarnation des élites qui ont été

incapables de maintenir l'ordre dans le Nord, ses partisans affirment, eux, qu'il est l'homme de la situation. "C'est un homme d'un grand courage, d'un grand calme, tout ce dont le pays a besoin maintenant", assure Tiebilé Dramé, qui l'a côtoyé en prison dans les années 1980, lorsque tous deux avaient été incarcérés sous le régime autoritaire de Moussa Traoré.

Au début de l'année, tandis que les rebelles touaregs profitent du retour en nombre d'anciens mercenaires ayant servi en Libye le régime de Mouammar Kadhafi, Dioncounda Traoré met en garde contre les risques de coup d'Etat, même si une élection présidentielle est programmée le 29 avril.

"Tout est possible, même un coup d'Etat militaire", prévient-il le 16 février lors d'une conférence de presse. "Si les élections n'ont pas lieu à la date prévue, tout pourra se passer, tout", insiste celui qui figure alors parmi les favoris du scrutin.

Le putsch a finalement eu lieu avant l'élection, et Traoré se retrouve aujourd'hui à la tête d'une administration de transition. L'ironie du sort ne lui aura certainement pas échappé.

Aux termes de l'accord négocié avec le capitaine Sanogo, Dioncounda Traoré doit organiser une élection présidentielle dans un délai de 40 jours-une mission qui semble impossible.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Certains doutent même de sa capacité de faire face à la crise dans le Nord. "Lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, il n'a jamais eu le courage de dire au peuple la vérité sur ce qui se passait dans le Nord", dit Mariam Sacko, vendeuse de rue à Bamako.

Le Haut-Commissaire de l'Onu pour les Droits de l'homme, Navi Pillay, a condamné les atteintes graves aux libertés fondamentales signalées contre les populations civiles au Mali. Elle a souligné le risque d'aggravation de la situation humanitaire dans une région déjà touchée par la sécheresse.

"Les informations en provenance du nord du pays donnent à penser que des civils sont tués, dévalisés, violés et obligés de prendre la fuite", souligne la juriste sud-africaine dans un communiqué diffusé à Genève. Elle ajoute que malgré des informations confuses, "une variété de groupes rebelles sont accusés de piller des biens publics et privés, y compris des hôpitaux et des dispensaires de soins".

La commissaire de l'Onu fait également état d'informations sur des violations des droits de l'homme, dont des arrestations illégales, de mauvaises conditions de détention et des tentatives pour restreindre la liberté d'expression, commises dans la capitale malienne après le coup d'Etat.

Reuters avec Amada Diarra, Henri-Pierre André et Jean-Loup Fiévet pour le service français, édité par Gilles Trequesser

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

 0 Commentaires

Ecrivez un commentaire

Auteur

Commentaire



B

/

U